



Académie
de Bordeaux

LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT

Stagiaires / tuteurs

Année 2020-2021

Installation photographique des classes de 4° réalisée de le cadre du projet **INSIDE OUT** avec
les équipes de l'artiste **JR**

Collège de Labrit, département des Landes
Juin 2020

Sommaire

Informations générales sur la formation.....4

- ▶ Missions des différents acteurs de la formation
- ▶ Modalités des visites des tuteurs terrain et de leur stagiaire
- ▶ Calendrier des retours des fiches d'évaluation par les tuteurs
- ▶ Compétences à construire pour le stagiaire
- ▶ Calendrier de visite de l'inspection et documents à fournir
- ▶ Protocole d'accompagnement renforcé des fonctionnaires stagiaires
- ▶ Visite des tuteurs de l'ESPÉ
- ▶ Échéancier de formation UBM/ESPE/RECTORAT
- ▶ Calendrier TD « Bloc disciplinaire spécifique »

Aspects pédagogiques.....17

- ▶ Constituants d'un cours d'arts plastiques
- ▶ Repères pour la construction de séquences pédagogiques en collège
- ▶ Conseils des tuteurs et de la PFA pour une gestion optimale de la classe et du matériel
- ▶ Deux exemples de fiches de cours vierges de l'Académie de Bordeaux
- ▶ 2 sujets pour amorcer l'année

Ressources documentaires.....31

- ▶ Informations générales, liens utiles, sitographies, textes officiels

Annexes.....33

- ▶ Fiche de positionnement (fiche n°1 et n°2)
- ▶ Grille d'évaluation finale (fiche n°3) des stagiaires issue du B.O. N°13 du 26 mars 2015 (fiche n°3)
- ▶ Grille d'évaluation des visites des formateurs de l'INSPÉ
- ▶ Calendrier de visites à rendre avec la fiche n°3
- ▶ Exemple de fiche de synthèse du déroulé de séquence
- ▶ Fiche d'observation du tuteur pour le FSTG
- ▶ Composantes expressives, techniques et culturelles (texte de C.Vieaux, Inspecteur général de l'Éducation nationale Chargé des arts plastiques, Groupe Enseignements et éducation artistiques) - Juin 2014
- ▶ Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation lauréats des sessions ordinaires
- ▶ Des exemples de grilles d'équivalence entre le socle et les compétences travaillées
- ▶ Synthèse des programmes cycle 3 et 4 par l'Académie d'Aix-Marseille

Informations générales sur la formation

► Missions des différents acteurs de la formation

INSPECTION

Académie de Bordeaux

Catherine Kéréver IA-IPR

- > Evaluation des enseignants
- > Formation et conseil aux enseignants
- > Expertise disciplinaire

catherine.kerever@ac-bordeaux.fr

**Professeur Formateur Académique
Académie de bordeaux - DAFPEN
PFA**

Anne-Sophie Geoffre-Rouland

Professeur d'arts plastiques au collège François Mauriac de Saint-Symphorien

- > Interventions en formation initiale des professeurs dans les unités d'enseignement du master MEEF
- > Animation du réseau des tuteurs
- > Mise en forme et création d'outils pédagogiques du livret

anne-sophie.geoffre-rouland@ac-bordeaux.fr

Université Bordeaux Montaigne

Isabelle Claverie

PRAG Arts Plastiques

- > Interventions en formation initiale des professeurs dans les unités d'enseignement du Master Meef
- > Suivi individuel des Rapports d'Analyse des Pratiques Professionnelles
- > Responsable UBM du parcours MEEF1 & 2

isabelle.claverie@u-bordeaux-montaigne.fr

**Institut National Supérieur du
Professorat et de l'Éducation
INSPÉ**

Philippe Baryga

Formateur et tuteur INSPÉ enseignant-chercheur

- > Pilotage de la recherche en M2 MEEF
- > Suivi individuel des mémoires professionnels
- > Cours de Culture artistique en rapport aux programmes
- > Interventions en TD de didactique disciplinaire
- > Visites de classe
- > Co-responsable, dans le Tronc Commun, du parcours PEAC

philippe.baryga@u-bordeaux.fr

Cécile Hartl

Formatrice et tutrice INSPÉ

- > Formations en didactique disciplinaire
- > Visites de classe

cecile.hartl@u-bordeaux.fr

► **Mission des tuteurs**

> Mission d'accueil et d'intégration

- Accueillir le stagiaire et l'aider à s'intégrer dans l'équipe éducative de l'établissement.
- L'aider à se positionner dans un collectif disciplinaire, et/ou dans l'ensemble de la filière.
- Faciliter les relations entre le stagiaire et les opérateurs extérieurs qui interviennent dans le parcours de formation.

> Mission de conseil à visée formative

- Aider le stagiaire à identifier le profil de ses élèves et de ses classes.
- Aider à construire des projets de séquences pédagogiques, à organiser des progressions et des séquences particulières d'apprentissage, à élaborer des hypothèses d'apprentissage, à les mettre en œuvre en tenant compte de l'hétérogénéité des publics d'élèves et de leurs besoins particuliers.
- Travailler avec le stagiaire sur les compétences et les outils pour enseigner : choisir des modalités d'évaluation, construire des situations d'évaluations, mettre en œuvre un suivi individualisé des élèves.
- Aider à préparer les conseils de classe, à remplir les dossiers scolaires, à compléter sa documentation en mettant à sa disposition les outils nécessaires.

> Mission d'accompagnement individualisé

- Aider le stagiaire à repérer ses points d'appuis, ses marges de progrès.
- Participer à la définition des besoins personnalisés de formation.
- Rédiger un avis d'alerte en cas de besoin
- Le document : *Suivi de l'accompagnement (annexe)* permet de conserver une trace progressivement construite des interactions stagiaire-tuteur. Il peut être renseigné par les deux acteurs concernés.

> Mission de contribution à l'évaluation du parcours de formation

Retour des trois fiches d'évaluation (voir annexe)¹

¹ ATTENTION les deux premières fiches sont les fiches de positionnement (DAFPEN) et la 3ème est issue du B.O.n°13. du 26 mardi 2015

► Modalités des visites du tuteur terrain et de son stagiaire

Dès le début de l'année, les tuteurs doivent rencontrer leur stagiaire, préparer la rentrée ensemble : fiches de cours, élaboration d'un calendrier des visites, calage et amélioration éventuelle des emplois du temps.

LA FRÉQUENCE

Le stagiaire doit aller voir son tuteur **au moins toutes les deux semaines** jusqu'en **décembre**.

De son côté le tuteur doit aller au moins **deux fois par mois jusqu'au mois de décembre dans les classes du stagiaire**.

Pour des raisons de sécurité, le tuteur pourrait être amené à **intervenir exceptionnellement** lors des visites de classe afin de réguler de possibles problèmes de gestion de matériel, de gestion de classe ou de discipline. En revanche si le stagiaire était amené à intervenir dans les classes du tuteur, **ce serait avec l'accord au préalable du tuteur**.

LES ÉCHANGES

Le stagiaire **doit soumettre ses projets de séquences au tuteur** très régulièrement et au moins quelques jours avant de tester cette séquence auprès de ses propres classes, pour laisser du temps au tuteur d'apporter des modifications éventuelles.

Le tuteur doit présenter et céder à son stagiaire des séquences adaptées à un début d'année. La construction des séquences pédagogiques est une activité qui prend du temps, se structure par étape par étape et par va-et-vient entre les propositions, les suggestions et les retours entre tuteurs et stagiaires.

LES VISITES DES TUTEURS INSPÉ

Les tuteurs terrain **ne participent pas à la visite du formateur/tuteur ESPÉ**, afin de multiplier les regards et les points de vue sur le travail du stagiaire et ce de manière la plus objective possible. Pour cette même raison, les comptes rendus des formateurs ESPÉ ne seront transmis ni au tuteur terrain, ni au PFA, ni à l'inspection.

Néanmoins, en janvier, un bilan des visites du premier semestre sera écrit par les formateurs /tuteurs ESPÉ, la PFA et l'inspection, celui-ci sera envoyé aux stagiaires et tuteurs terrain.

► Calendrier des retours des fiches d'évaluation par les tuteurs

PERIODE	DOCUMENTS À FOURNIR
Décembre	Fiche de positionnement n°1 > visée formative. Il doit permettre au stagiaire d'identifier le chemin parcouru et surtout les progrès à réaliser.
Février	Fiche de positionnement n°2 > bilan intermédiaire mettant en exergue les points positifs et les points à travailler en étant plus précis pour cibler davantage les compétences à acquérir.
Mai	Rapport du tuteur enseignant n°3 (grille issue du B.O.N°13 du 26 mars 2015) > le rapport final vise à éclairer l'inspecteur sur l'aptitude du stagiaire à intégrer le corps correspondant au concours dont il est lauréat. En fin d'année, on ne peut attendre d'un stagiaire qu'il soit un enseignant expert, mais il faut qu'il ait au moins acquis une base solide lui permettant de prendre en charge des classes sereinement.

À RENVOYER à la PFA

anne-sophie.geoffre-rouland@ac-bordeaux.fr

► Compétences à construire par le stagiaire

En tant qu'agents du service public d'éducation, les professeurs stagiaires transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel précis et se réfèrent à des principes éthiques de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité. Extrait de l'Arrêté du 1-07-2013, BO 30 du 25-07-2013

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Compétences communes à tous les professeurs :

> 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

- Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.
- Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

- Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

> 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

- Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.
- Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.
- Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

> 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

- Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.

- Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers. Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio- économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.

Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.

Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

> 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.
- Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.
- Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.
- Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.
- Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.
- Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

> 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

- En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.
- Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

- Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.
 - Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation.
 - Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.
- Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

► Calendrier de visite de l'inspection et documents à fournir

Transmission des avis de titularisation début juillet.

<p>De MARS À MI-JUIN</p>	<p>POUR L'INSPECTION documents à fournir</p> <p>Les documents à fournir : La fiche de séquence de la classe visitée, un exemple de séquence pour chaque autre niveau de classe, les bulletins de la classe visitée, une esquisse de progression annuelle (avec les sujets réalisés) et une impression papier du cahier texte numérique de la classe visitée.</p> <p>Le cahier de texte devra être rempli de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> > copier-coller de la fiche de cours dès le début d'une nouvelle séquence (comportant sujet, évaluation, références) et d'éventuels document élèves > une trace synthétique du cours donné <p><u>Exemple : « Dans la carte je vois » - séance 1</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation du sujet (voir fiche) - projection d'une ou plusieurs oeuvres avec les références précises (lesquelles) - pratique plastique du jour - verbalisation : contenu à préciser si besoin
---------------------------------	---

Commission de renouvellement dans des cas spécifiques fin juin.

► **Qu'est-ce qu'un protocole d'accompagnement renforcé des fonctionnaires stagiaires**

Si le besoin s'en faisait ressentir, **un protocole d'accompagnement renforcé** peut être déclenché par :

- > **le chef d'établissement**
- > **le tuteur terrain**
- > **le stagiaire**
- > **tuteur ESPE**
- > **les responsables du parcours de formation (inspecteur, universitaire)**

Les exemples de difficultés rencontrées pouvant être à l'origine du protocole :

- **l'absence de garantie de la sécurité physique** et/ou morale des élèves ;
- **une conduite de classe** ne mettant pas les élèves en situation d'apprendre de façon durable, par exemple par absence effective d'autorité sur le groupe classe générant des situations de désordre ;
- **une incapacité marquée à concevoir** et mettre en œuvre des situations d'enseignement, notamment par l'absence d'un travail de préparation régulier et efficace ;
- **une planification insuffisante** des apprentissages et un déficit d'organisation des activités préjudiciables aux progrès des élèves ;
- **des dysfonctionnements majeurs** dans la relation avec le tuteur, les personnels de l'établissement ou les familles ;
- **le constat d'un mal être** professionnel important.

Il suffit de renseigner la fiche « Demande d'accompagnement renforcé » présente sur le site <http://www.ac-bordeaux.fr/cid92907/documents-a-destination-des-chefs-d-etablissement-et-des-tuteurs-des-fonctionnaires-stagiaires-du-2nd-degre.html> et de l'envoyer dans les plus brefs délais à l'adresse électronique dafpen@ac-bordeaux.fr.

Si une procédure d'accompagnement est déclenchée elle donne lieu à une visite qui peut être faite par le/la PFA, le chargé de mission ou l'inspecteur. Elle a pour but de faire un diagnostic et d'apporter des solutions (conseils, formation, séances de travail en petit groupe).

Le protocole d'accompagnement renforcé doit être prioritairement lancé au premier trimestre, dès l'apparition des difficultés rencontrées. Sauf cas exceptionnel, il serait peu pertinent de le déclencher au delà du mois de mars.

Il peut y avoir des demandes de mise en place de mesures spécifiques :

- une modification du parcours de formation ; -
- un ajout d'un tuteur ;
- un changement de tuteur ;
- un allègement de service ;
- un changement d'établissement ;
- un retrait devant élèves.

Pour tous renseignements : http://cache.media.education.gouv.fr/file/formation_initiale/67/2/Note_relative_proc_ac-compnement_renforce_1013672.pdf

► Visites des tuteurs de l'INSPÉ

P. Baryga / C. Hartl

La visite est un moment capital de la formation du Fonctionnaire Stagiaire en ce qu'elle permet au **visiteur de dispenser des conseils plus personnalisés sur la tenue de la classe et sur les contenus d'enseignement.**

Le FS est prévenu de la visite. Sauf accord préalable, la visite porte sur **une heure de cours** ; elle est suivie **d'un entretien d'une heure**. La présence du tuteur n'est pas requise ; mais s'il est disponible, **le tuteur peut, pendant les 10 dernières minutes de l'entretien, échanger avec le formateur**. L'heure de cours qui fait l'objet de la visite s'inscrit dans la programmation qu'a échaudé le FS, sans que rien ne doive être modifié : c'est un cours ordinaire où les efforts du FS sont, comme d'habitude, centrés sur les élèves.

Selon la phase de cours visitée, le formateur pourra se déplacer, échanger avec les élèves, sur leur travail ou feuilleter un cahier.

Dès le début du cours visité, **le FS présente au formateur toutes ses préparations de cours**, sous forme papier. La préparation de la séquence dans laquelle s'inscrit la visite est présentée dans un dossier à part.

La visite fait l'objet d'une évaluation : évaluation formative en S3 et note en S4 pour les parcours standards (participant à la validation du Meef 2 et à l'avis pour la titularisation) et pour les parcours adaptés (participant à l'avis pour la titularisation). Les points sur lesquels portent les observations du visiteur sont listés dans la fiche de visite (voir annexe...). Une maîtrise insuffisante de la classe, un manque de capacité à réfléchir à sa propre pratique, l'absence de tout document de préparation de cours, peuvent entraîner une note sous la moyenne.

RAPPEL

Les tuteurs terrain ne participent pas à la visite du tuteur de l'ESPÉ, afin de multiplier les regards et les points de vue sur le travail du stagiaire et ce de manière la plus objective possible. Pour cette même raison, les comptes rendus des formateurs ESPÉ ne seront transmis ni au tuteur terrain, ni au PFA, ni à l'inspection.

Néanmoins, en janvier, un bilan des visites du premier semestre sera écrit par les formateurs ESPÉ, la PFA et l'inspection, celui-ci sera envoyé aux stagiaires et tuteurs terrain.

► **Echéancier de formation UBM / INSPÉ / RECTORAT**

I.Claverie

Que vous suiviez le parcours Meef « standard » (1), ou le parcours Meef « adapté » (2), vous suivrez tous la même formation – formation composée des UE suivantes et pour lesquelles vous avez obligation d’assiduité et d’évaluation :

1. « Bloc Tronc Commun » (ESPE) : Contexte d’exercice du métier
2. « Bloc disciplinaire spécifique » (UBM) : Construire, mettre en œuvre et analyser des situations d’enseignement / Projet pédagogique numérique
3. « Bloc compétences transversales » (UBM) : Initiation à la recherche / Langues vivantes

Le suivi du parcours de formation fait partie intégrante de la procédure de validation de votre année de stage. Toute absence non justifiée dans le temps imparti s’accompagnera d’une retenue sur salaire. Pour l’U.E. Langues vivantes, des critères de dispense peuvent être appliqués en fonction de votre cursus antérieur. Votre parcours de formation (Parcours standard ? Parcours adapté ? ...) est arrêté par une commission académique qui se réunit en début de Semestre 3 et dont les résultats seront transmis courant octobre. Avant transmission de ces résultats, tous les FS suivent l’ensemble de la formation. Les cours se déroulent les jeudis et vendredis, selon un calendrier consultable sur hyperplanning. Les chefs d’établissement sont informés de la nécessité de vous libérer sur ces deux jours de semaine : la formation est de ce fait prioritaire sur toute autre sollicitation (réunions etc...). A titre indicatif, les TD de langues ont lieu le jeudi, les TD de didactique ont lieu le jeudi ou vendredi, les TD de Projet Pédagogique Numérique ont lieu le jeudi après-midi, ceux de Culture artistique en lien avec les programmes et l’initiation à la recherche les jeudi ou vendredi. Le Tronc Commun est ventilé sur les deux jours de formation. Sont inventoriées ci-dessous les échéances principales participant à votre formation, évaluation et procédure de titularisation :

- ✦ Octobre : Elections délégués MEEF2
- ✦ Jeudi 8 octobre 2020 : Réunion FS + tous les acteurs de la formation
- ✦ Octobre / Novembre : conventions MEEF2 Etudiants
- ✦ Octobre à Décembre : visites Tuteurs ESPE
- ✦ Du 02 Novembre 2020 au 26 Mars 2021: période des stages des MEEF 2 « étudiants » (32 heures les lundi, mardi et/ou mercredi (matin)).
- ✦ Novembre : rapport intermédiaire Tuteurs Terrain
- ✦ Décembre : évaluation stage Prac MEEF2 étudiants
- ✦ Décembre : bilan des visites et fiches positionnement (UBM/ESPE/PFA)
- ✦ 25 janvier au plus tard : transmission des notes du S3 Bureau des Masters + évaluation T.C.
- ✦ Lundi 8 février 2021 : publication des résultats S3
- ✦ Janvier à Mars : visites Tuteurs ESPE
- ✦ Mars : Réunion FS + tous les acteurs de la formation
- ✦ Mars à Mai : Inspections
- ✦ Mars / Avril : rapport final Tuteurs Terrain
- ✦ Avril : évaluation stage Prac MEEF2 étudiants + évaluation T.C
- ✦ Début Mai : Rendu des mémoires ou Rapp
- ✦ Courant Mai : soutenances Mémoires / Rapp
- ✦ 17 mai : remise des notes S4
- ✦ 25 au 28 mai : Jury de parcours UBM
- ✦ 31 Mai : Transmission des PV UBM à ESPE
- ✦ 1er juin : Jury académique MEEF 2 (ESPE)
- ✦ 4 Juin : Publication des résultats
- ✦ Fin Juin : Jury académique d'évaluation des professeurs stagiaires (Recto-rat)
- ✦ Fin Juin : convocation devant le jury académique d'évaluation des fonctionnaires stagiaires non titularisés à l'issue du jury académique
- ✦ Fin Juin / Début Juillet : avis de titularisation ou de renouvellement

(1) Parcours qui concerne les fonctionnaires stagiaires titulaires d'un M1 MEEF ou détenteurs d'un M2 mais souhaitant obtenir la délivrance du M2 MEEF

(2) Parcours qui concerne les fonctionnaires stagiaires déjà titulaires d'un M2 et ne souhaitant pas valider le M2 MEEF ou pour lesquels l'obtention d'un M2 n'est pas indispensable

► Calendrier T.D. « Bloc disciplinaire spécifique »

I.Claverie, P.Baryga

Semestre 3 (de septembre à décembre)

Les contenus des TD du semestre 4 seront arrêtés suite à la réunion de concertation faisant le point sur les visites et les fiches de positionnement des tuteurs terrain. Attention des changements dans les dates peuvent intervenir.

Bloc Tronc Commun

- Contexte d'exercice du métier (24H)
- Apprentissage et expérience scolaire (12H)

Bloc disciplinaire spécifique

17.09 : Anne-Sophie GEOFFRE-ROULAND Les 10' d'amorce d'une séquence UBM
13h30-17h30

25.09 : Isabelle CLAVERIE Photographie adressée. Retour sur expérience UBM
13h30-17h30

08.10 : Anne-Sophie GEOFFRE-ROULAND Rencontre tuteurs / stagiaires / étudiants
13h30-17h30 (Lieu à préciser)

15.10 : Anne-Sophie GEOFFRE-ROULAND L'évaluation UBM 13h30-17h30

06.11 : Philippe BARYGA Différents scénarii didactiques UBM 13h30-17h30

12.11 : Anne-Sophie GEOFFRE-ROULAND Atelier pratique volume UBM 13h30-17h30

19.11 : Cécile HARTL Composante technique UBM 13h30-17h30

20.11 : Isabelle CLAVERIE Instruction au sosie. Faire classe, prendre la classe. UBM
13h30-17h30

27.11 : Cécile HARTL Erreur, obstacle INSPE 13h30-17h30

04.12 : Cécile HARTL L'écrit en arts plastiques INSPE 13h30-17h30

11.12 : Cécile HARTL L'oral en arts plastiques + Bilan des visites INSPE 13h30-17h30

A cela, il faut rajouter **les 3 TD de culture artistique avec Philippe Baryga** en septembre et octobre et les **2 TD PPN en décembre**, qui sont des TD de pratique numérique avec Anne-Sophie Geoffre-Rouland dans la classe

Les TD de didactique sont évalués sur la base des demandes formulées explicitement par les formateurs. **Au cours du semestre, chaque stagiaire et étudiant du M2 assurera une présentation orale, à rapport avec une thématique de TD**, préparée et documentée par des travaux d'élèves ou par une captation de cours. **La participation aux échanges lors de chaque TD fera également l'objet d'une évaluation.**

Bloc compétences transversales

- [Langues vivantes](#) (16H)
- [Initiation à la recherche](#) (9H) Philippe BARYGA

Aspects pédagogiques

► Constituants d'un cours d'arts plastiques

Espé/ Ubm / Rectorat

APPRENTISSAGE(S) : modification durable des représentations et des comportements (Raynal et Rieunier 64), générée par une situation visant un objectif pédagogique.

COMPÉTENCE(S) : savoirs en actes (Gérard Malglaive). Ensemble de savoirs et de savoir-faire nécessaires à l'accomplissement d'une tâche complexe.

COMPOSANTE(S) : c'est ce qui structure un cours et permet son évaluation. Pour rédiger et structurer un cours, plusieurs combinaisons de composantes sont possibles. Mais il y aura toujours au moins deux composantes l'une technique, l'autre expressive parce qu'en se combinant, elles forment l'expression plastique.

COMPOSANTE EXPRESSIVE : réponse singulière et personnelle ou collective portée par une intention et des moyens plastiques en réponse à une « demande problématisée ».

COMPOSANTE TECHNIQUE : degré de maîtrise d'un outil, médium, geste, support....

COMPOSANTE CULTURELLE : capacité de l'élève à comprendre une oeuvre, une démarche artistique. La pratique plastique devrait contribuer à cette compréhension.

À ces trois composantes de base, peuvent s'associer ponctuellement :

COMPOSANTE LANGAGIÈRE : capacité orale ou écrite à apposer des mots sur un fait plastique ou artistique; cela peut aller du choix d'un titre à un bref commentaire.

COMPOSANTE MÉTHODOLOGIQUE : capacité de l'élève à structurer, organiser son travail seul ou en groupe en réponse à une demande.

COMPOSANTE NUMÉRIQUE : capacité de l'élève à utiliser des d'outils numériques : de la recherche documentaire à la production d'images ou de sons et à leurs diffusions.

Problématique

Apprentissages

Composantes

Pratique

Socle commun

Notions + vocabulaire

Verbalisation

Compétences

Sujet

Références

ÉVALUATION : appréciation qualitative et quantitative d'un apprentissage.

PRATIQUE (plastique) : démarche exploratoire articulant action et réflexion, sollicitant le langage plastique, supposant une intention expressive ainsi qu'une prise d'initiative de la part de l'élève ; le tout en réponse à un sujet. La pratique exploratoire s'oppose à la pratique d'exécution ou à l'exercice d'application.

PROBLÉMATISER : du point de vue de l'enseignant: dégager des questionnements combinés au champ artistique, porteurs de réflexion et d'apprentissage. Du point de vue de l'élève : rencontrer, par la pratique, des questions artistiques et plastiques. (Gaillot)

RÉFÉRENCE : repère de nature artistique, philosophique, historique faisant autorité et permettant de se situer dans un champ culturel qui se veut accessible aux élèves. La connexion que la référence entretient avec la pratique de l'élève permettra une meilleure mémorisation.

SUJET : une formulation écrite pour les élèves, des attentes et de l'évaluation.

VERBALISATION : au regard des productions des élèves, moment d'échange oral entre les élèves et le professeur, provoquant une interaction avec la pratique, la réception et la confrontation à d'autres œuvres. La finalité est de dégager des notions et du vocabulaire spécifique, de fixer des vocables et des références

► Quelques repères

Espe/ Ubm / Rectorat

Nous avons choisi d'apporter quelques précisions complémentaires pour trois de ces termes de façon à indiquer quelles pouvaient être leurs places, leurs usages dans le déroulé d'une séquence.

EVALUATION

Elle est en quelque sorte la « clé de voûte » de la séquence - intrinsèquement liée au cours.

L'évaluation étant une « appréciation qualitative et quantitative d'un apprentissage », elle est de ce fait intégrée au processus d'apprentissage et intervient dès l'élaboration et la mise en place de la séquence. Il s'agit d'emblée de donner aux élèves les moyens nécessaires de distinguer ce sur quoi porte l'évaluation, de façon à ce qu'ils aient connaissance et conscience de ce qu'ils apprennent ou de ce qu'ils ont appris.

L'évaluation est à aborder comme un outil de médiation entre l'enseignant, qui vise un objectif et l'élève, qui s'immerge dans un apprentissage.

L'évaluation doit donc être clairement explicitée et expliquée aux élèves. Une des questions à se poser concerne les moyens permettant de rendre lisible(s) le ou les dispositifs d'évaluation retenus, sachant que pour y répondre, il s'agit d'être au clair sur les objectifs à atteindre et les différents registres de compétences visées.

RÉFÉRENCE

Historiquement, la référence dans le cours d'arts plastiques apparaît dans les années 1970, à une époque où « l'image en couleurs d'excellente qualité a commencé à connaître une très

grande diffusion, si bien que l'art, l'art du monde, l'art de toutes les époques, a pu pénétrer dans les classes » (G.Pélissier L'oral en arts plastiques 2004).

Une fois ces références introduites au sein des classes, quel rôle leur a été attribué ? Un rôle d'ouverture vers le champ culturel, cette ouverture étant travaillée en lien étroit avec la pratique de l'élève.

Dans les programmes de 2008, il est indiqué que « ces œuvres particulièrement représentatives des grandes questions artistiques de l'histoire des arts assurent le fondement des problématiques que les élèves aborderont dans la pratique ».

Dans les programmes actuels, cette relation à la pratique est toujours prégnante : « La pratique plastique exploratoire et réflexive, toujours centrale dans les apprentissages, est privilégiée : action, invention et réflexion sont travaillées dans un même mouvement pour permettre l'appropriation des références artistiques qui constituent une culture commune enrichie par la culture des élèves ».

Comment convoquer, exploiter ces références ? Pendant longtemps, les œuvres n'ont été montrées qu'à la fin du cours afin d'éviter une « modélisation ». Cette orientation s'inscrit dans un contexte donné : l'aborder aujourd'hui comme la seule règle à appliquer relèverait d'une forme de dogmatisme. Il s'agit avant tout de donner aux références une place qui ait du sens, au regard des enjeux d'apprentissage visés.

Pour que chaque référence soit convoquée à bon escient, il est nécessaire de se poser un certain nombre de questions, liées aux objectifs d'apprentissage : quel choix ? Quelle fonction ? Quelle exploitation ? Quel moment ? Quelle articulation avec la pratique ? Quel nombre ? Quelle diversité ?

Au professeur d'organiser de façon éclairée la rencontre de la pratique de l'élève avec le champ référentiel. C'est au cœur de ce croisement que doit se construire le propos, ni trop théorique, ni trop évasif. Cela nécessite un travail de préparation en amont anticipant l'introduction, l'exploitation de ces références et une réflexion sur le vocabulaire à convoquer.

Pas de convocation gratuite et déconnectée de ce qui se joue au sein du processus d'apprentissage. Et pour ne pas inonder l'esprit de l'élève d'un trop plein de références, mieux vaut opter pour un petit nombre de références bien exploitées. A titre indicatif, une à trois références par séance suffisent, à condition de les exploiter de façon judicieuse. Une attention doit être apportée au choix d'une référence pour l'Histoire des Arts. Une réflexion sur les conditions de « conservation » de ces références peut être menée.

VERBALISATION

Dans le langage courant, « verbaliser », c'est mettre des mots sur des pensées.

Dans le domaine de l'enseignement des arts plastiques, cette verbalisation se fait au regard des productions plastiques des élèves, que celles-ci soient abouties ou en cours d'élaboration.

« Un fait nouveau s'est produit au début des années 70 dans l'enseignement des arts plastiques. Il s'agit de la parole des élèves sollicitée par rapport à leurs productions afin de réaliser un ap-

prentissage visé. » Ces propos de G. Péliissier conceptualisent l'apparition de la verbalisation dans l'histoire de notre discipline.

Ce dernier fait état d'un écueil qu'il s'agit de prendre en considération : « Peu ou prou, faire parler les élèves est entré dans les mœurs de cet enseignement, mais malheureusement parfois en étant ressenti comme une forme obligée car officielle. C'est en effet l'aspect formel du parler détaché de ses causes qui dans bien des cas a été retenu. »

Comment solliciter la parole de l'élève ? Comment faire en sorte que cette parole ait une fonction spécifique, dépassant le cadre de l'échange, de la discussion, de la participation, voire de l'anecdote ? Ce travail de verbalisation est indissociable de la pratique de l'élève : sa durée est variable : rapide pour dégager une question, ou plus conséquente pour amener les élèves à approfondir une réflexion en lien avec des références artistiques. Les conditions de la verbalisation peuvent être variables : regroupement autour des productions ou projection - dans tous les cas, c'est à l'enseignant de créer de bonnes conditions pour que cet échange autour des productions des élèves se fasse de façon constructive.

Pendant la verbalisation, la parole est donnée le plus possible aux élèves, ponctuée par quelques questions posées par le professeur, de façon à appréhender le degré de compréhension auquel sont arrivés les élèves. L'enjeu n'est pas forcément de faire le tour de tous les contenus possibles, mais d'identifier quelques objectifs d'apprentissage et de les atteindre avec les élèves. Le choix du vocabulaire joue là encore un rôle déterminant.

Dans tous les cas, cette verbalisation, pour reprendre une expression de C.Vieaux, est à aborder « comme une opération et non comme un «couronnement» temporel, une opération qui participe à la constitution d'un savoir extrait de l'expérience et qui prend appui sur un certain nombre de questions à (se) poser : quel est l'objectif de ma séquence ? De ma séance ? Quelles sont les compétences visées ? Quelles notions vont être convoquées ? Pour pointer quels contenus ? En lien avec quelle effectuation ? Que vais-je extraire de telle ou telle référence pour venir éclairer mon propos ? Par quelles questions amener les élèves à se saisir de ces réflexions ?

En résumé :

- **Sélectionner 3 à 4 productions repérées** préalablement pendant la pratique des élèves (A-B-C- D ou 1-2-3-4 sans citer le nom des élèves) ;
- **S'assurer** que **les élèves voient bien les productions** par un rassemblement autour d'une table, un accrochage mural, une projection avec visualiseur ou autre ;
- **Guider l'émergence de la parole** par des questions ciblées, anticipées en relation avec la problématique. Le professeur peut faire émerger des notions, vocabulaire qu'il repère en se déplaçant pour voir les productions des élèves ;
- **Ce temps de verbalisation ne devra pas dépasser 15mn** et sera positionné à des moments clés de façon à dynamiser l'apprentissage.

► Conseils des tuteurs pour une gestion optimale de la classe et du matériel

document réalisé par les tuteurs et la PFA

CAHIER / LA FICHE SUJET

Le cahier en arts plastiques n'est pas une obligation, cependant il est intéressant que les élèves gardent une trace écrite des mots de vocabulaire ou des notions les plus importantes.

CAHIER DE TEXTE

- Le renseigner en faisant un copier/coller de la fiche de cours + fiches élèves que vous avez donné et précisez la chronologie (séance 1, séance 2)
- Exemple : « **Dans la carte je vois** » - **séance 1**
 - présentation du sujet (voir fiche)
 - projection d'une ou plusieurs oeuvres avec les références précises (lesquelles)
 - pratique exploratoire : repérer sur un brouillon les différentes possibilités
 - verbalisation de fin de séance
- Matériel à prévoir : il faut toujours d'abord écrire au tableau le matériel à faire apporter pour la semaine suivante et le faire noter sur les agendas (doubler sur le cahier de texte et la plateforme numérique de travail)
- Si éventuellement, il y a une petite recherche à faire, elle doit être très encadrée, et orientée par une ou deux questions simples.
- Éviter le travail à la maison autre que la récupération de matériaux ou d'images.

QUELQUES RECOMMANDATIONS IMPORTANTES :

- La pratique plastique est d'au **moins 30 mn minimum par séance**
- Un sujet ne doit pas dépasser **4 séances** en tant que stagiaire, mais peut aller au delà pour un titulaire dans le cadre d'un projet ou d'une pratique spécifique qui demanderait du temps
- La tenue vestimentaire du stagiaire doit être **correcte**, sobre, relativement neutre et adaptée à la fonction. La tenue vestimentaire créera une distance nécessaire avec les élèves
- Le vocabulaire doit être **respectueux** (non familier). Pas de chewing gum en classe, pas de téléphone portable en classe visible
- Ne pas laisser ses **affaires personnelles apparentes** (clés, portable, sacs)

- **Éviter les devoirs sur table** ou **des évaluations sommatives longues dépassant 10mn**
- **Pas de devoirs à la maison autre que la récupération de matériaux ou d'images**

GESTION DE CLASSE

(propositions / recommandations)

- **Organiser l'entrée en classe** : rangement dans le couloir 2 par 2, silence obligatoire avant d'entrer
- **Organiser et ritualiser la classe**. Le silence doit être complet, les manteaux sur les dossiers de chaise, les sacs par terre et les affaires souhaitées sur la table
- **Avoir une posture d'autorité dès le départ**. Se placer devant la classe en attendant le calme total et accepter de perdre du temps pour obtenir le calme. Faire l'appel
- **Gérer le temps et les différentes étapes** : explication du sujet, références, distribution du matériel, pratique, verbalisation, rangement
- **Ne pas attendre la sonnerie pour ranger le matériel** et faire noter dans l'agenda les éventuelles recherches à faire
- **Savoir déléguer et organiser la distribution et la récupération du matériel** sous forme de rituel (mettre en place un système ou contrat avec des responsables changeants ou pas, volontaires ou désignés ...).
- **Se créer un plan de classe dès le début de l'année**, s'y tenir scrupuleusement et l'actualiser si besoin
- **Être attentif à tous les élèves et changer de place**, sans attendre, un élève qui est bavard
- **Prévenir les élèves dès le début de l'année des règles** mises en place en gardant une marge de négociation si besoin (changement de place, adaptation des supports de travail...)
- **Les élèves doivent lever la main** avant de prendre la parole et attendre le silence.
- **Lors d'une verbalisation, les échanges se font sous forme de phrases** (et non pas par de simples mots). Le temps d'échange oral n'excédera pas 7mn
- **Structurer les échanges oraux** que ce soit à propos des références ou des travaux d'élèves en rédigeant à l'avance des questions ciblées (exemple : ne pas dire que voyez-vous dans cette oeuvre mais plutôt comment un effet plastique est-il produit ?)
- **A chaque séance, utiliser le tableau pour écrire** des mots clés, consignes, le titre du sujet, le titre des oeuvres, ou **pour dessiner**
- **Se servir du vidéo-projecteur à toutes les séances** en sélectionnant des images de qualité pour montrer des références artistiques, expliciter des notions par l'image ou présenter des travaux d'élèves. S'assurer que tous les élèves voient bien l'écran
- **Se permettre d'interrompre la phase de pratique pour mutualiser** un conseil technique, ou présenter un travail d'élève ou une oeuvre. Parler de manière collective à la classe pour reprendre la main sur le groupe

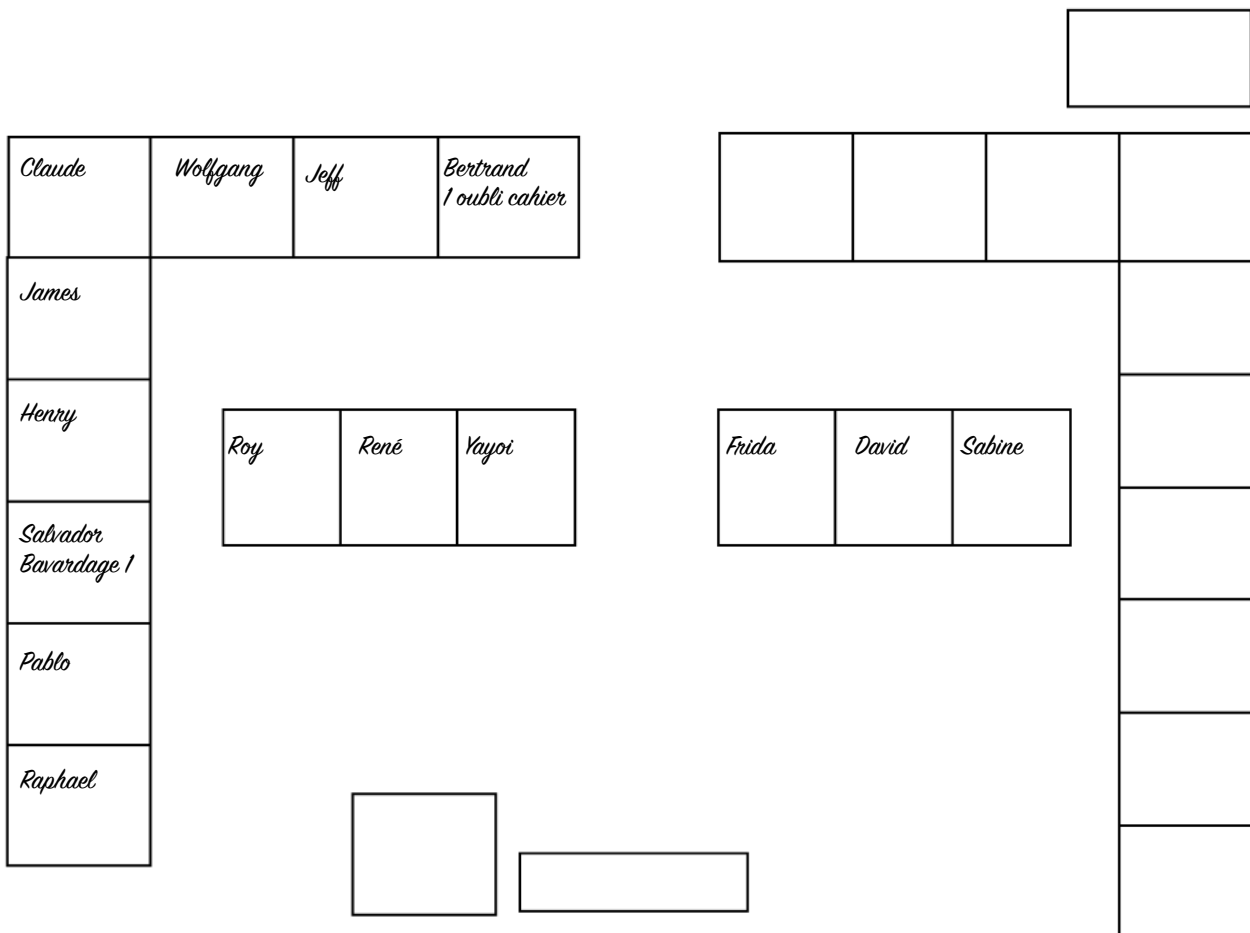
- **Savoir arrêter une activité si l'ambiance est tendue** ou si le climat se dégrade et ensuite attendre le calme pour reprendre le fil du cours en donnant des directives claires (recentrer un sujet, préciser la gestion du matériel, expliquer une technique, montrer une oeuvre...)
- **Etre capable d'identifier un niveau sonore acceptable**, car les élèves doivent demeurer concentrés et actifs dans leur pratique
- **Gérer la sortie de classe qui doit être calme** et respecter l'heure de la sonnerie
- **Faire ranger la salle** (ne pas garder des élèves à la récréation sauf exception) et ne pas laisser les élèves sortir avant la sonnerie
- **Théâtraliser, dynamiser et rendre intéressant son cours** (variation de la voix, posture dans la classe, varier les types d'amorce du sujet : présenter une oeuvre, une vidéo, montrer une technique, expérimenter des outils) MATERIEL
- **Imaginer et prévoir dans la salle de classe des endroits**, des boîtes, des systèmes de rangement pour que chaque chose soit à sa place à la fois utilisable, transportable et vérifiable
- **Compter le matériel prêté** (marquer ou noter le nombre d'outils prêtés au tableau par exemple)
- **La salle, les tables, le matériel, l'évier doivent être propres** et rangés quelques minutes juste avant la fin de l'heure
- **S'assurer de la présence d'éponges**, savons, balais, pelle, grosse poubelle, torchons, chiffons
- **Eviter le gaspillage du matériel** mais mettre à disposition des matériaux divers dans des bacs de rangement
- **Vérifier et contrôler que les élèves apportent leur matériel habituel** (en cas d'oubli, le préciser par une croix sur le plan de classe par exemple)
- **Anticiper les outils ou matériaux dont les élèves auraient besoin** et leur faire noter sur leur agenda la semaine d'avant
- **Gérer le stockage des travaux** de tous les élèves et ne pas multiplier les sujets en volume en même temps
- **Vérifier l'identification des travaux des élèves** afin que le nom soit visible avant de les ramasser
- **Gérer les flux d'élèves** (éviter les attroupements au lavabo et désigner des responsables du lavage, un de la récupération des travaux ou des matériaux...)
- **Instaurer de bonnes relations avec les agents d'entretien** et faciliter leur travail en laissant une salle propre après les cours
- **Adapter le prêt de matériel dangereux** à l'ambiance du jour de la classe et rappeler les règles de sécurité
- **Ne pas laisser seul un élève ou des élèves dans la réserve** et garder un oeil sur l'ensemble de la classe

UN EXEMPLE D'UN PLAN DE CLASSE

à compléter et à disposer selon votre classe

CLASSE DE 6°C

prof principal :



► 2 exemples de fiche de cours

Votre fiche peut prendre une allure plus graphique, artistique, ergonomique selon vos vœux

Titre :		Cycle :
Sujet :		Matériaux :
Problématique :		
Axe(s) du programme :		Notions :
		Vocabulaire :
Compétences travaillées du programme :		
Evaluation		Références :
<ul style="list-style-type: none"> • Composante(s) expressives • Composante(s) techniques +socle		
<ul style="list-style-type: none"> • Composante(s) culturelles +socle		
<ul style="list-style-type: none"> • Composante(s) langagières ou • Composante(s) argumentatives • composante(s) numérique +socle		Références HDA :
		Thématique HDA :
		EPI :

Séquence n°	TITRE :	Cycle :	Niveau :
Sujet :			
Problématique :			
Matériaux :			

9 notions	espace	lumière	geste	4 champs de pratiques	pratiques bidimensionnelles (graphiques et picturales)	pratique de la photographie et de la vidéographie
	temps	couleur	support		pratiques tridimensionnelles(sculpture, architecture)	pratique de la création numérique
	forme	matière	outils		toutes pratiques	

3 entrées (seules ou à mettre en relation) ouvrant à des questionnements	La représentation ; images, réalité et fiction	- La ressemblance; le dispositif de représentation ; la narration visuelle; l'autonomie de l'œuvre d'art, les modalités de son autoréférenciation; la création, la matérialité, le statut, la signification des image; la conception, la production et la diffusion de l'œuvre plastique à l'ère du numérique :
	La matérialité de l'œuvre ; l'objet et l'œuvre	La transformation de la matière; les qualités physiques des matériaux; la matérialité et la qualité de la couleur; l'objet comme matériau en art ; les représentations et statuts de l'objet en art; le numérique en tant que processus et matériau artistiques (langages, outils, supports)
	L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur	La relation du corps à la production artistique; la présence matérielle de l'œuvre dans l'espace, la présentation de l'œuvre; l'expérience sensible de l'espace de l'œuvre; les métissages entre arts plastiques et technologies numérique

ÉVALUATION	RÉFÉRENCES	NOTIONS
Compétence(s) travaillée(s) du programme	nom de l'artiste, <i>titre</i> et date (entre 3 et 10 références)	VOCABULAIRE
Composante(s) plasticiennes ou expressives		
+socle		
Composante(s) techniques		
+socle		EPI possible / HDA
Composante(s) culturelles		
+socle		
Composante(s) langagières, argumentatives, numériques		
+socle		

► 2 sujets pour amorcer l'année

**Cycle
3-4**

D'après un scénario pédagogique de :
Stéphane Muzotte,
collège Albert Camus, Eysines, 33

Blandine Laborde,
collège Clermont, Pau, 64

FEUTRES À TOUS VENTS

Comment présenter **des variations d'intensité** avec un **outil unique** ?



Tim Knowles, *Tree drawings* - saule pleureur sur panneau circulaire (100 feutres), 2014

Dessinez et composez une séquence de 3 à 6 images montrant une évolution de l'intensité du vent au feutre : léger souffle d'air, petite brise, brise soutenue, rafale de vent, tempête, tornade, cyclone.

Le mouvement par la succession de lignes graphiques dans une même direction



Vincent Van Gogh, *Champ de blé aux corbeaux*, 1880, Musée Van Gogh, Amsterdam

le mouvement de l'air à travers des lignes graphiques et des formes qui s'envolent



Katsushika Hokusai, *Sunshū Ejiri*, estampe de la série *Trente-six vues du Mont Fuji*, 1931 - 1833

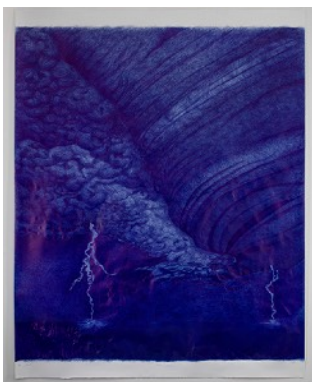
capture graphique des mouvements de l'air



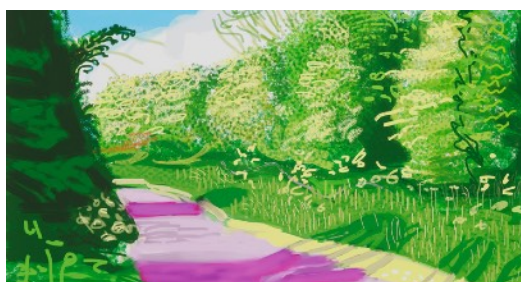
Bernard Moninot, *Le mémoire du vent*, dessins de lumière, galerie Andata-ritorno, Genève, Suisse

Un instrument de capture des mouvements de l'air permet de faire apparaître l'écriture du vent. Le dessin est transféré sur un Gobo qui est projeté par la lumière directement sur le mur.

le mouvement par l'accumulation et la superposition de signes graphiques



Jan Fabre, *Berlin/ Tornado's - (VIII)*, 1988
Stylo à bic sur papier
237 X 164 X 5 cm
Galerie Daniel Templon, Paris



David Hockney, *The Arrival of Spring in Woldgate, East Yorkshire in 2011 - 31 may, n°2, 2011 (Détail)*, dessin à l'iPad imprimé sur papier, 40 x 105 cm



Paul Signac, *Antibes, le nuage rose*, 1916, huile sur toile, 73 x 92 cm, collection privée

Évaluation

Composante technique :

- Vous avez exploité **toutes** les **variations** et **modulations graphiques** offertes par les feutres (points, lignes, traits, croissillons)

Composante expressive :

- Adéquation **entre les gestes graphiques** et les **différentes intensités de vents** (léger souffle d'air, petite brise, brise soutenue, coup de vent, rafale de vent, tempête, tornade, cyclone)

Compétences travaillées du programme :

- **Expérimenter, produire, créer**

Vocabulaire

Geste graphique : transcription sur papier du mouvement de la main.

Série : ensemble ou suite d'éléments de même nature ou possédant des points communs.

Trame : ensemble de signes graphiques (lignes, traits, points) qui forment une image.

Variations : changement progressif

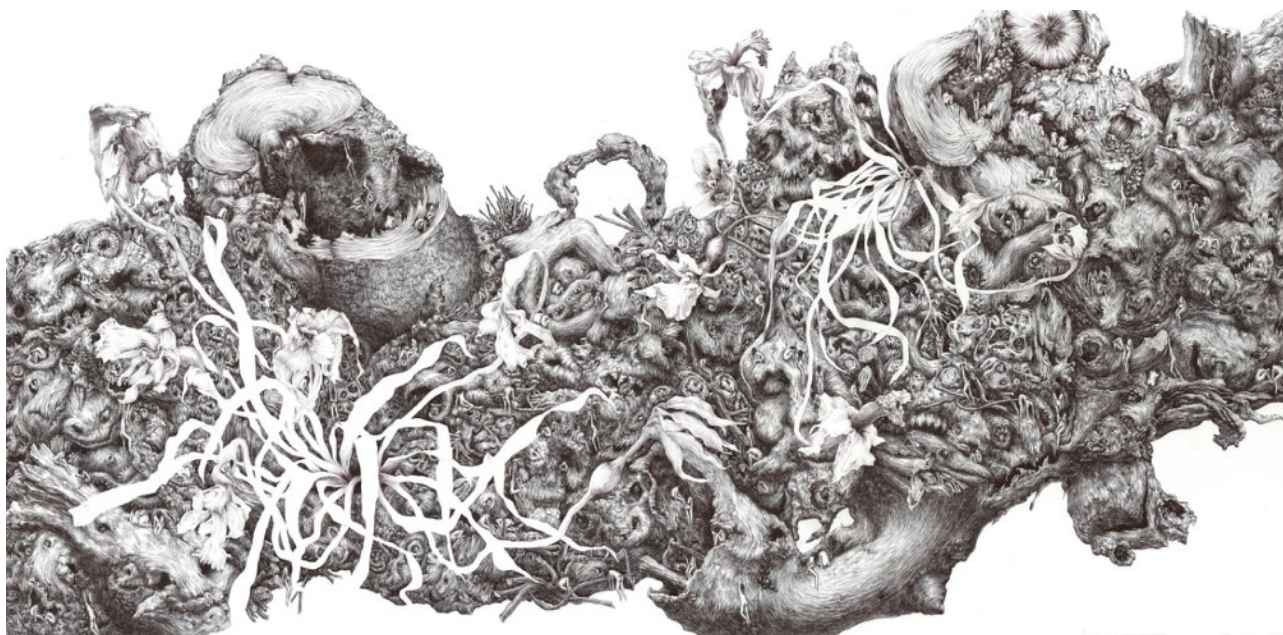
Intensité : degré de force ou d'activité d'une chose

Cycle 4

D'après un scénario pédagogique de :
Sandie Le Coadou, Collège Mauguin, Gradignan, 33
Pauline Caillet, Collège Montesquieu, La Brède, 33

PESTE VÉGÉTALE*

L'illusion d'une **invasion progressive** peut-elle être créée par **une image fixe** ?



Jisoo Yoo, *Métamorphose*, 2017, stylo bille sur papier-107x521cm

* **Peste végétale** : C'est une espèce exotique qui a été introduite dans un écosystème qui n'est pas le sien par l'homme, que ce soit accidentellement ou pas. Ainsi, n'ayant aucun prédateur, la plante en question peut se proliférer librement. La multiplication de cette plante retire donc de l'espace aux autres plantes de l'écosystème qui tendent à disparaître.

1 - pratique exploratoire : pliez une feuille A4 en six parties égales puis cherchez 6 manières différentes de remplir les espaces au stylo à bille.

2 - sujet : donnez l'impression qu'une plante envahit progressivement l'espace de la feuille au format A3.

Saturation graphique et effet de superposition

Représentation scientifique du végétal



Hortus Eystettensis, planches botaniques du Jardin d'Eichstätt, 1613



Alexander Dürer, *Touffes d'herbes*, 1503, plumes aquarelle et gouache, 41 x 31,5 cm

Effet d'envahissement



Tony Cragg, *Sans titre*, 2007, mine graphite sur papier, 36,5 x 42,7cm. Musée Pompidou, Paris

Pour l'exploitation graphique du stylo bille, effet de modelés



Charles Laib Mitton, *Mal comportement dans la Prairie*, stylo à bille sur papier, 2012

Saturation graphique de l'espace du support



Dessins préparatoires par le botaniste Francis Hallé au film pour *Il était une forêt*, 2012 film réalisé par Luc Jacquet

Évaluation

Composante expressive :

- Vous avez produit une illusion d'invasion progressive

Composante technique :

- On reconnaît que c'est une plante
- Réinvestissement des recherches exploratoires

Compétences travaillées du programme :

Vocabulaire

Graphisme : manière de représenter par des signes graphiques, tracer des lignes, des courbes, des points souvent envisagée d'un point de vue esthétique

Prolifération : multiplication rapide d'êtres vivants

Invasion : action d'envahir, de se répandre de façon massive

Vide (par opposition au plein) : en arts plastiques, portion de l'espace privée de matière visible

Ressources documentaires et pédagogiques issues de sites officiels

► Informations générales

<http://www.education.gouv.fr/>

Dispositions générales : statut du fonctionnaire et mission des enseignants

- Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État. Loi n°83-634 du 13 juillet 1983, modifiée par la loi n°2001-2 du 3 janvier 2001.
- Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État, pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984. • Arrêté du 18/07/2013 paru au BO n°30 du 25 juillet 2013 définissant les compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier.
- Circulaire n°97-123 du 23/05/1997 (BO n°22 du 29/05/1997), relative à la mission du professeur exerçant en collège et en lycée et aux compétences attendues en fin de formation initiale.
- Circulaire n° 2015-057 du 29/4/2015 : Missions et obligations réglementaires de service des enseignants des établissements publics d'enseignement du second degré :

Réformes, nouveautés, programmes :

- La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République <http://www.education.gouv.fr/pid29462/la-refondation-de-l-ecole-de-la-republique.html>
- La rentrée 2017 : <http://www.education.gouv.fr/cid114016/preparer-la-rentree-2017.html>
- Le Collège :
 - o Le socle Commun de connaissances et de compétences :
Toutes informations textes et ressources pédagogiques sur le site Eduscol à l'adresse : <http://eduscol.education.fr/cid47996/textes-de-reference.html>
 - o Les programmes :
<http://eduscol.education.fr/cid46758/college-presentation.html> <http://eduscol.education.fr/pid23391/programmes-ecole-college.html>

Site du Ministère de l'Éducation Nationale :

<http://www.education.gouv.fr>

Espace numérique des professeurs stagiaires :

« personnel et recrutements » puis cliquer sur l'icône « espace stagiaire »

Textes, décrets et circulaires

- Le lycée : L'ensemble des textes relatifs à l'enseignement au lycée est présenté sur le site Eduscol.

<http://eduscol.education.fr/pid23202/programmes-et-accompagnements-du-lycee.html>

Pour information : textes s'appliquant à la rentrée 2017 :

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, *décret du 31 mars 2015* http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html&cid_bo=87834

Ressources pédagogiques

George Rousse, *Sans titre*, 1982

Il mélange dans la même pratique peinture et photographie, avec un premier temps pour la peinture, puis une mé-



Félice Varini, *Cinq ellipses ouvertes*, 2012, Paris

Les sites proposés vous permettront d'accéder à de nombreuses ressources pédagogiques, votre tuteur pourra vous conseiller sur l'utilisation de ces documents.

- Site pédagogique du Ministère de l'Éducation Nationale : <http://eduscol.education.fr/>
- Site pédagogique de l'Académie de Bordeaux : <http://www.ac-bordeaux.fr/cid92907/documents-a-destination-des-chefs-d-etablissement-et-des-tuteurs-des-fonctionnaires-stagiaires-du-2nd-degre.html>
- Site de CANOPE, réseau de création et d'accompagnement pédagogiques : <http://www.cndp.fr/accueil/>

Annexes

► Fiche de positionnement (n°1 et n°2) à remplir par le tuteur

Qui sera envoyée par mail ou à télécharger sur le site arts plastiques de l'Académie.

Cette fiche est à remplir avec le chef d'établissement du stagiaire. Elle est à communiquer au stagiaire qui devra la signer. Un entretien peut être possible avec le chef d'établissement, le stagiaire et le tuteur (prévoir un créneau).

Les missions des enseignants sont définies par **l'arrêté du 1^{er} juillet 2013** (arrêté relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation).

Cette fiche de positionnement est destinée à **identifier les points forts et les points plus fragiles des**

professeurs stagiaires par les tuteurs-métier et les chefs d'établissement dans le cadre de leur formation. **Sa finalité n'est pas certificative.** Elle doit permettre la mise en œuvre d'un suivi adapté, sur le terrain comme dans la formation reçue dans le cadre de l'ESPE.

Elle prend appui sur le référentiel mentionné ci-dessus mais privilégie certains aspects centraux dont la maîtrise **progressive** assure des conditions d'exercice garante de la réussite de tous les élèves et de l'inscription dans un cadre collectif conforme aux attentes de l'Institution et de la Nation.

Cette fiche est à renseigner et à retourner à **la PFA :**

anne-sophie.geoffre-rouland@ac-bordeaux.fr

Début décembre 2020 et mi-février 2021

La renommer au NOM et PRÉNOM du stagiaire

La déclinaison des compétences reprend la numérotation du référentiel

- (1) Suffisamment acquises : le niveau de compétence constaté permet d'envisager l'entrée dans le métier du professeur stagiaire.
- (2) Insuffisamment acquises : le niveau de compétence constaté n'est pas suffisant pour permettre l'entrée dans le métier au professeur stagiaire.

CC : compétences communes

STAGIAIRE					
Date :					
Nom :		Prénom :		Grade :	
Discipline :		Etablissement d'exercice :			
TUTEUR					
Nom :		Prénom :			
Compétences professionnelles <u>Cf outil d'accompagnement ci-joint</u>	Références à l'arrêté du 1^{er} juillet 2013	Niveau de maîtrise des compétences professionnelles			
		1 Très insuffisant	2 insuffisant	3 Convenable Bon	4 Très bon
Inscrire son action dans le cadre des valeurs de la République et des objectifs du système éducatif en agissant en éducateur responsable	1 2 6				
<i>Commentaire</i>					
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	P1				
<i>Commentaire :</i>					
Connaître et prendre en compte les processus d'apprentissage et la diversité des élèves pour construire des séquences d'enseignement	3 4 P3				
<i>Commentaire</i>					

Mettre en œuvre des séquences d'enseignement favorisant l'apprentissage et prenant en compte la diversité des élèves	4 P4				
<i>Commentaire :</i>					
Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves	P5				
<i>Commentaire :</i>					
Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer. Intégrer l'objectif de maîtrise de la langue par les élèves.	7 P2				
<i>Commentaire :</i>					
Travailler en équipe dans l'établissement. Coopérer avec les parents et les partenaires de l'Ecole	5, 10, 11 12, 13				
<i>Commentaire :</i>					
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	14				
<i>Commentaire :</i>					
Utiliser le numérique au service des apprentissages et du développement intellectuel des élèves	9				

<i>Commentaire :</i>					
Favoriser l'ouverture culturelle, les échanges entre pairs et la socialisation des élèves	8 P4				
<i>Commentaire :</i>					
Remarques complémentaires : (points forts, points à travailler, évolution du stagiaire...					
A compléter par le chef d'établissement (posture professionnelle, investissement dans l'établissement ...					
Signature du stagiaire et commentaires éventuels					

► Grille d'évaluation (n°3) des stagiaires issue B.O. N°13 du 26 mars 2015

Le stagiaire doit en prendre connaissance mais il ne la signe pas.

Le chef d'établissement remplit la fiche séparément.

À renvoyer avant mi-mai 2020

<p>La déclinaison des compétences reprend la numérotation du référentiel</p> <p>(1) Suffisamment acquises : le niveau de compétence constaté permet d'envisager l'entrée dans le métier du professeur stagiaire,</p> <p>(2) Insuffisamment acquises : le niveau de compétence constaté n'est pas suffisant pour permettre l'entrée dans le métier du professeur stagiaire</p> <p>CC : compétences communes</p>		
<p>Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction</p>	<p>Suffisamment acquises (1)</p>	<p>Insuffisamment acquises(2)</p>
<p>CC1 Faire partager les valeurs de la République</p> <p>CC2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école</p> <p>CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toutes discriminations • Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité • Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de sa classe et de l'établissement/école • Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de la communauté éducative • Fait respecter le règlement intérieur 	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>
<p>Observations :</p>		
<p>Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement</p>	<p>Suffisamment acquises (1)</p>	<p>Insuffisamment acquises(2)</p>
<p>CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication</p> <p>CC10. Coopérer au sein d'une équipe</p> <p>CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative</p>		

<ul style="list-style-type: none"> • Utilise un langage clair et adapté à son (ses) interlocuteurs • Participe à sa mesure au travail d'équipe mis en œuvre par /dans l'établissement/l'école • Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec les membres de la communauté éducative • Participe aux différentes instances et conseils • Communique autant que de besoin avec les familles ; participe, à son niveau, à leur information 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Observations :		
Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises(2)
P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement		
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise les contenus disciplinaires et les concepts clés utiles à son enseignement • Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées • Identifie les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Observations :		
Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises(2)
P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5. Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves CC3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4 Prendre en compte la diversité des élèves CC5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation		

<ul style="list-style-type: none"> Encadre les élèves et le groupe classe, fait preuve de vigilance à l'égard des comportements inadaptés et sait approprier le niveau d'autorité attendu à la situation Instaure un climat serein et de confiance au sein de la classe Encourage et valorise ses élèves Fixe les objectifs à atteindre, les moyens d'y parvenir et donne du sens aux apprentissages. Prend en compte la diversité des élèves et s'assure de l'adéquation des propositions pédagogiques avec leur niveau Prépare an amont les séquences pédagogiques et les inscrit dans une progression réfléchie Met en place les outils et supports d'évaluation en ciblant les compétences à évaluer Prend en charge le suivi du travail personnel des élèves S'appuie sur l'évaluation pour réguler sa pratique (remédiation, consolidation) 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Observations :		
Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises(2)
CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier		
<ul style="list-style-type: none"> Utilise les outils numériques mis en place dans l'établissement/l'école Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Observations :		
Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail.	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises(2)
CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel		
<ul style="list-style-type: none"> Prend en compte les conseils prodigués par les personnels d'encadrement et les formateurs tuteurs et s'efforce d'améliorer sa pratique Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Observations :		

► Grille d'évaluation des formateurs INSPÉ

En cours d'élaboration

► Calendrier de visites à rendre avec la fiche n°3

ANNÉE SCOLAIRE :

NOM Prénom du STAGIAIRE :

ÉTABLISSEMENT du STAGIAIRE :

NOM Prénom du TUTEUR :

	Visites dans les classes au stagiaire (Entre 8 et 10 fois dans l'année)	Visites dans les classes du tuteur (Entre 8 et 10 fois dans l'année)	Temps d'échange et de formation hors classe et thèmes abordés	Points d'appuis positifs	Pistes de travail envisagées pour les séances à venir	Effets observés / Evolution des pratiques
DATE						
DATE						
DATE						
DATE						
DATE						
DATE						
DATE						
DATE						
DATE						
DATE						
DATE						
DATE						
DATE						
DATE						
DATE						
DATE						
DATE						
DATE						
DATE						
DATE						

▶ Exemple de fiche de synthèse du déroulé de séquence

Synthèse du déroulé de séquence					
Ordre Par N°	Temps	Déroulé	Ce que je dis / fais pour les élèves	Pourquoi ? Quel intérêt / Quels objectifs / mots clef ?	Dans quelle séance ?
		NOTIONS - - -			
		RÉFÉRENCES - - -			
		DÉMONSTRATION TECHNIQUE par le professeur			
		PRATIQUE des élèves			
		VERBALISATION			
		DEMANDES AUX ÉLÈVES (pour la prochaine séance)			

Exemple de fiche d'observation tuteur/FSTG

Contribution de Pascal Pontarollo, enseignant de l'Académie de Bordeaux

VISITE N°= OBSERVATION / CONSEIL Nom du TUTEUR : /		Nom du professeur STG :		Sujet : / /													
Classe : C13 / C14		Heure :		Compétences visées													
				C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 C8 C9 C10 C11 C12 C13 C14													
Ce que j'observe chez le professeur STG				Ce que j'observe chez les élèves et dans leurs productions													
Sujet :				Ce que j'observe dans les documents distribués													
Conseils donnés :				Ce que j'observe chez les élèves et dans leurs productions													
Nom du professeur STG :		Heure :		Compétences visées													
Classe :				C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 C8 C9 C10 C11 C12 C13 C14													
VISITE N°= OBSERVATION / CONSEIL Nom du TUTEUR :		Ce que j'observe chez le professeur STG		Ce que j'observe dans les documents distribués													
				Conseils donnés :													

► Composantes expressives, techniques et culturelles

Extrait du texte de Christian Vieaux, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, chargé des Arts Plastiques

CONSEILS ET PRÉCONISATIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DES SALLES D'ARTS PLASTIQUES AU COLLÈGE, LEUR MOBILIER ET LEURS ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Introduction

– juin 2014 –

« - pour la composante pratique : de donner aux élèves la maîtrise des dimensions pratiques et réflexives d'une expression plastique ; de leur apporter ainsi les moyens d'une expression plastique personnelle, dont les intentions artistiques soient perceptibles et nourries de la fréquentation de médiums, de supports et d'instruments diversifiés ;

- pour la composante culturelle : d'apporter aux élèves les connaissances et les références culturelles nécessaires à la compréhension des processus artistiques, des faits visuels et architecturaux, des images fixes et animées – analogiques et numériques – ; de leur permettre de la sorte d'élargir et d'enrichir leurs conceptions de la création plastique au moyen d'une culture artistique ouverte à la pluralité des expressions, des périodes et des lieux ;

- pour la composante méthodologique : de donner aux élèves les outils d'analyse des principaux processus et faits artistiques en arts plastiques, en architecture et dans les domaines de l'image ; de leur apporter les moyens de structurer leur expérience du monde visuel et de ses représentations symboliques. »

http://eduscol.education.fr/fileadmin/user_upload/arts/arts_plastiques/Documents_a_telecharger_actus/2014_Preconisationsamanegament_salle_arts_plastiques__au_college-juin_2014.pdf

► Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation lauréats des sessions ordinaires

issus de l'arrêté du 1-07-2013, BO 30 du 25-07-2013

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la nation assigne à l'École. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes éthiques et de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

1. Faire partager les valeurs de la République

- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.

- Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres. Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.

Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte. Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche. Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.

Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap. - Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.

Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique, etc.), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseigne-

ments et des actions éducatives.

- Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

- Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.

- Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.

- Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.

- Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

- Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.

- Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.

- Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.

- Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

- Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle. - Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

- Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.

Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.

Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.

Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.

Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.

Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous LES PROFESSEURS

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage, ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines. Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.

Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, à l'école

Tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire.

Ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En particulier, au collège

Accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline. En particulier, au lycée général et technologique

.Articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.

Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.

Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

En particulier, à l'école

Offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école.

Repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés. En particulier, au lycée professionnel

Utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.

P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en

Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.

Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.

Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.

Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, à l'école

Tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage.

Maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

En particulier, au lycée

Faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur.

Contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

En particulier, au lycée professionnel

Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques.

Entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.

P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.

Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.

Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.

Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.

Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

En particulier, à l'école

À l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires.

Adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage).

Apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages.

Gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux.

Gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

Favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves.

Contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevés.

Mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

- P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation.

Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

Exemple d'outils d'aide à l'évaluation : grilles d'équivalence entre le socle et les compétences travaillées de l'Académie de Lille

Questionnements en arts plastiques au cycle 3.	Domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (sccc) Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle.	Compétences travaillées en arts plastiques au cycle 3.	Domaines de connaissances et de culture (sccc)	Domaines de connaissances et de culture (sccc)	Domaines de connaissances et de culture (sccc)
<p>Q1 / La représentation plastique et les dispositifs de présentation</p> <p>Q.1-1 La ressemblance.</p> <p>Q.1-2 L'autonomie du geste graphique, pictural, sculptural</p> <p>Q.1-3 Les différentes catégories d'images, procédés de fabrication, de transformation</p> <p>Q.1-4 La narration visuelle</p> <p>Q.1-5 La mise en regard et en espace</p> <p>Q.1-6 Prise en compte du spectateur, effet recherché</p> <p>Q2 / les fabrications et la relation entre objets et espace</p> <p>Q2-1 hétérogénéité et cohérence plastique</p> <p>Q2-2 L'invention, la fabrication, les détournements, les mises en scène</p> <p>Q2-3 L'espace en deux et trois dimensions</p> <p>Q3 / la matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre</p> <p>Q3-1 la réalité concrète d'une production ou d'une œuvre</p> <p>Q3-2 Les qualités physiques des matériaux</p> <p>Q3-3 Les effets du geste et de l'instrument</p> <p>Q3-4 La matérialité et la qualité de la couleur</p>	<p>Domaine 1</p> <p><i>Les langages pour penser et communiquer.</i></p> <p>(LSU) Composante 1 du D.1 (... langages français...)</p> <p>(LSU) Composante 2 du D.1 (... langages étrangers)</p> <p>(LSU) Composante 3 du D.1 (... langages scientifiques...)</p> <p>(LSU) Composante 4 du D.1 (Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps).</p> <p>Domaine 2</p> <p><i>Les méthodes et outils pour apprendre.</i></p> <p>D2-1 Organisation et réalisation de projets</p> <p>D2-2 Coopération et réalisation de projets</p> <p>D2-3 Médias, démarche de recherche et de traitement de l'information.</p> <p>D2-4 Outils numériques pour échanger et communiquer.</p> <p>Domaine 3</p> <p><i>La formation de la personne et du citoyen.</i></p> <p>D3-1 Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres.</p> <p>D3-2 La règle et le droit.</p> <p>D3-3 Réflexion et discernement.</p> <p>D3-4 Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative.</p> <p>Domaine 4</p> <p><i>Les systèmes naturels et les systèmes techniques.</i></p> <p>D4-2 Conception, création, réalisation.</p> <p>D4-3 Responsabilités individuelles et collectives.</p> <p>Domaine 5</p> <p><i>Les représentations du monde et l'activité humaine.</i></p> <p>D5-1 L'espace et le temps.</p> <p>D5-2 Organisation et représentation du monde.</p> <p>D5-3 Invention, élaboration, production.</p>	<p>C4 / Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art.</p> <p>Domaines du sccc : 1, 3, 5.</p> <p>C4-1 Repérer, pour les dépasser, certains a priori et stéréotypes culturels et artistiques.</p> <p>C4-2 Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre d'art dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain.</p> <p>C4-3 Décrire des œuvres d'art, en proposer une compréhension personnelle argumentée.</p>	<p>C3 / S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité.</p> <p>Domaines du sccc : 1, 3.</p> <p>C3-1 Décrire et interroger à l'aide d'un vocabulaire spécifique ses productions plastiques, celles de ses pairs et des œuvres d'art étudiées en classe.</p> <p>C3-2 Justifier des choix pour rendre compte du cheminement qui conduit de l'intention à la réalisation.</p> <p>C3-3 Formuler une expression juste de ses émotions, en prenant appui sur ses propres réalisations plastiques, celles des autres élèves et des œuvres d'art.</p>	<p>C2 / Mettre en œuvre un projet.</p> <p>Domaines du sccc : 2, 3, 5.</p> <p>C2-1 Identifier les principaux outils et compétences nécessaires à la réalisation d'un projet artistique.</p> <p>C2-2 Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique individuelle ou collective, anticiper les difficultés éventuelles.</p> <p>C2-3 Identifier et assumer sa part de responsabilité dans un processus coopératif de création.</p> <p>C2-4 Adapter son projet en fonction des contraintes de réalisation et de la prise en compte du spectateur.</p>	<p>C1 / Expérimenter, produire créer.</p> <p>Domaines du sccc : 1, 2, 4, 5.</p> <p>C1-1 Choisir, organiser et mobiliser des gestes, des outils et des matériaux en fonction des effets qu'ils produisent.</p> <p>C1-2 Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant divers domaines (dessin, collage, modelage, sculpture, photographie, vidéo...).</p> <p>C1-3 Rechercher une expression personnelle en s'éloignant des stéréotypes.</p> <p>C1-4 Intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information, au service de la pratique plastique.</p>

Compétences travaillées en arts plastiques au cycle 4.		Domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (socco)	Questionnements en arts plastiques au cycle 4.
<p>C1 / Expérimenter, produire créer. Domaines du socco : 1, 2, 4, 5.</p> <p>C1-1 Choisir, mobiliser et adapter des langages et des moyens plastiques variés en fonction de leurs effets dans une intention artistique en restant attentif à l'inattendu.</p> <p>C1-2 S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique artistique et réflexive.</p> <p>C1-3 Recourir à des outils numériques de captation et de réalisation à des fins de création artistique.</p> <p>C1-4 Explorer l'ensemble des champs de la pratique plastique et leurs hybridations, notamment avec les pratiques numériques.</p> <p>C1-5 Prendre en compte les conditions de la réception de sa production dès la démarche de création, en prêtant attention aux modalités de sa présentation, y compris numérique.</p> <p>C1-6 Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création.</p>	<p>C2 / Mettre en œuvre un projet. Domaines du socco : 2, 3, 4, 5.</p> <p>C2-1 Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques, individuels ou collectifs.</p> <p>C2-2 Mener à terme une production individuelle dans le cadre d'un projet accompagné par le professeur.</p> <p>C2-3 Se repérer dans les étapes de la réalisation plastique et en anticiper les difficultés éventuelles.</p> <p>C2-4 Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique.</p> <p>C2-5 Confronter intention et réalisation dans la conduite d'un projet pour l'adapter et le réorienter, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci.</p>	<p>C3 / S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité. Domaines du socco : 1, 3, 5.</p> <p>C3-1 Dire avec un vocabulaire approprié ce que l'on fait, ressent, imagine, observe, analyse ; s'exprimer pour soutenir des intentions artistiques ou une interprétation d'œuvre.</p> <p>C3-2 Établir des liens entre œuvres rencontrées ou les démarches observées.</p> <p>C3-3 Expliciter la pratique individuelle ou collective, écouter et accepter les avis divers et contradictoires.</p> <p>C3-4 Porter un regard curieux et avisé sur son environnement artistique et culturel, proche et lointain, notamment sur la diversité des images fixes et animées, analogiques et numériques.</p>	<p>C4 / Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art. Domaines du socco : 1, 3, 5.</p> <p>C4-1 Reconnaître et connaître des œuvres de domaines et d'époques variés appartenant au patrimoine national et mondial, en saisir le sens et l'intérêt.</p> <p>C4-2 Identifier des caractéristiques (plastiques, culturelles, sémiotiques, symboliques) inscrites dans une œuvre dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique.</p> <p>C4-3 Proposer et soutenir l'analyse et l'interprétation d'une œuvre.</p> <p>C4-4 Interroger et situer œuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et de celui du spectateur.</p> <p>C4-5 Prendre part au débat suscité par le fait artistique.</p>
		<p>Domaine 1 Les langages pour penser et communiquer. (LSU) Composante 1 du D.1 (... langue française...) (LSU) Composante 2 du D.1 (... langues étrangères...) (LSU) Composante 3 du D.1 (... langages scientifiques) (LSU) Composante 4 du D.1 (Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps).</p> <p>Domaine 2 Les méthodes et outils pour apprendre. D2-1 Organisation du travail personnel. D2-2 Coopération et réalisation de projets D2-3 Médias, démarche de recherche et de traitement de l'information. D2-4 Outils numériques pour échanger et communiquer.</p> <p>Domaine 3 La formation de la personne et du citoyen. D3-1 Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres. D3-2 La règle et le droit. D3-3 Réflexion et discernement. D3-4 Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative.</p> <p>Domaine 4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques. D4-2 Conception, création, réalisation. D4-3 Responsabilités individuelles et collectives.</p> <p>Domaine 5 Les représentations du monde et l'activité humaine. (LSU) Composante 1 du D.1 (... espace et temps...) D5-2 Organisation et représentation du monde. D5-3 Invention, élaboration, production.</p>	<p>Q1 / La représentation ; images, réalité, fiction. Q.1-1 La ressemblance. Q.1-2 Le dispositif de représentation (littéral suggéré). Q.1-3 La narration visuelle Q.1-4 L'autonomie de l'œuvre d'art, la modalité de son autoréférence. Q.1-5 La création, la matérialité, le statut, la signification des images. Q.1-6 La conception, la production et la diffusion de l'œuvre plastique à l'ère du numérique.</p> <p>Q2 / La matérialité de l'œuvre ; l'objet et l'œuvre. Q2-1 Transformation de la matière, qualités physiques des matériaux. Q2-2 Matérialité de la couleur. Q2-3 Objet comme matériau. Q2-4 Les représentations et statuts de l'objet. Q2-5 Le numérique en tant que processus et matériau artistique (langage, outils support).</p> <p>Q3 / L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur. Q3-1 La relation du corps à la production artistique Q3-2 La présence matérielle de l'œuvre dans l'espace, la présentation Q3-3 L'expérience sensible de l'espace de l'œuvre Q3-4 Les métissages entre arts plastiques et méthodologies (évolution, notion, œuvre)</p>

► Synthèse des programmes cycle 3 et 4

Cycle 3		Cycle 4	
Axes	Questionnements	Questionnements	Axes
La représentation plastique et les dispositifs de présentation	- La ressemblance	- La ressemblance	La représentation ; images, réalité et fiction
	- L'autonomie du geste graphique, pictural, sculptural	- Le dispositif de représentation	
	- Les différentes catégories d'images, leurs procédés de fabrication, leurs transformations	- La narration visuelle	
	- La narration visuelle	- L'autonomie de l'œuvre d'art, les modalités de son autoréférenciation	
	- La mise en regard et en espace	- La création, la matérialité, le statut, la signification des images	
	- La prise en compte du spectateur, de l'effet recherché	- La conception, la production et la diffusion de l'œuvre plastique à l'ère du numérique	
Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace	- L'hétérogénéité et la cohérence plastiques	- La transformation de la matière	La matérialité de l'œuvre ; l'objet et l'œuvre
	- L'invention, la fabrication, les détournements, les mises en scène des objets	- Les qualités physiques des matériaux	
	- L'espace en trois dimensions	- La matérialité et la qualité de la couleur	
La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre	- La réalité concrète d'une production ou d'une œuvre	- L'objet comme matériau en art	L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur
	- Les qualités physiques des matériaux	- Les représentations et statuts de l'objet en art	
	- Les effets du geste et de l'instrument	- Le numérique en tant que processus et matériau artistiques (langages, outils, supports)	
	- La matérialité et la qualité de la couleur	- La relation du corps à la production artistique	
		- La présence matérielle de l'œuvre dans l'espace, la présentation de l'œuvre	
		- L'expérience sensible de l'espace de l'œuvre	
		- Les métissages entre arts plastiques et technologies numériques	

Rédaction et mise en page

Catherine Kéréver, IA-IPR arts plastiques de l'Académie de Bordeaux
Anne-Sophie Geoffre-Rouland, PFA arts plastiques de l'Académie de Bordeaux
Isabelle Claverie, PRAG, Université Bordeaux-Montaigne

Avec la participation de

Phillipe Baryga, formateur INSPÉ Bordeaux, enseignant-chercheur
Cécile Hartl, formatrice INSPÉ Bordeaux
Pascal Pontarollo, enseignant formateur et tuteur terrain
Collectif des tuteurs terrain et formateurs en arts plastiques de l'Académie de Bordeaux

